

LIVRET D'ACCUEIL

Table des matières

1 – PRESENTATION ET MISSIONS DE LA FACS IDF	2
PRESENTATION	2
MISSIONS	2
2 – NOTRE DEMARCHE QUALITE	3
NOS ACTIONS DE FORMATION : POUR QUI ? POUR QUOI ?	3
NOTRE ENGAGEMENT QUALITE	3
LA CONSTRUCTION DU PROGRAMME	3
LE CHOIX DES FORMATEURS	4
ÉVALUATION DE LA SATISFACTION	4
3 – DEROULE D'UNE FORMATION POUR LES APPRENANTS & EMPLOYEURS.....	5
IDENTIFICATION DES BESOINS	5
PARTIE ADMINISTRATIVE	5
ESPACE APPRENANT SUR DIGIFORMA.....	5
DEROULE DE LA FORMATION EN PRESENTIEL	5
L'E-LEARNING CHEZ LA FACS IDF	6
APRES LA SESSION DE FORMATION	6
4 - TRAITEMENT DE VOS DONNEES PERSONNELLES	6
5 - CONTACTS.....	7
6 -ANNEXE	7

FACS IDF

Organisme de formation enregistré sous le numéro **11 75 68711 75** auprès du préfet de la région d'Île-de-France, certifié selon le Référentiel National sur la Qualité des actions concourant au développement des compétences mentionné à l'article L.6316-3 du code du travail et le PS-FOR-PRO-001 pour les activités d'actions de formation.

1 – Présentation et missions de la FACS IDF

Présentation

La FACS IDF est la fédération régionale qui rassemble les structures de coordination en santé d'Île-de-France. Elle les accompagne, les représente, renforce leurs pratiques professionnelles en favorisant la mutualisation inter-structures, et soutient leur développement au service du système de santé francilien.



Missions

- Fédérer et rassembler ses membres autour de missions et valeurs communes des acteurs œuvrant à l'appui aux parcours de santé notamment complexes
- Représenter les membres, promouvoir et défendre leurs intérêts auprès des partenaires institutionnels et d'une manière générale auprès de tout organisme public ou privé
- Permettre l'émergence de propositions et de réflexions dans l'organisation du parcours de santé et le système de santé
- Promouvoir les expertises des dispositifs spécifiques, de ressource et d'appui à la coordination en santé
- Développer toutes formes d'actions notamment de communication et de représentation, visant à faire reconnaître et valoriser l'ensemble des parties prenantes
- Animer la communauté des membres, notamment par :
 - le recensement, la capitalisation et la promotion de leurs activités
 - l'amélioration des pratiques
 - la formation des professionnels
 - l'accompagnement de la transformation numérique
 - la veille et l'analyse de l'actualité
 - la mutualisation d'outils ou de démarches communs
- Appuyer les membres dans leurs recherches de solutions de gestion et d'administration
- Soutenir les travaux de recherches et l'innovation en Santé
- Coopérer avec d'autres organisations, associations, fédérations du médical et médico-social dans des démarches communes.

2 – Notre démarche qualité

Nos actions de formation : Pour qui ? Pour quoi ?

La FACS IDF est devenue organisme de formation en réponse aux besoins de ses adhérents. Ces besoins sont doubles :

D'une part, les salariés des structures de coordination franciliennes ont des besoins spécifiques en formation du fait de la spécificité de leur exercice : le lien avec les professionnels, la connaissance fine des ressources des territoires et des articulations entre dispositifs sont autant de façons d'aborder les enjeux de santé qui ne sont pas proposés régulièrement par des organismes de formation.

D'autre part, l'ensemble des acteurs de la coordination adhérents disposent de missions relevant de l'amélioration des pratiques professionnelles dans l'accompagnement des parcours de santé, et ont donc besoin pour mener à bien leurs missions de proposer des formations aux professionnels des secteurs médical, médico-social ou social du territoire francilien, en réponse à des besoins identifiés de par leur place privilégiée.

Avec leur aide, la FACS IDF construit donc une offre de formation spécifique pour l'ensemble de ces professionnels, sur les thématiques portées par ses adhérents.

Notre engagement qualité

La FACS IDF s'est engagée dès la création de l'organisme de formation dans des process garantissant le respect des indicateurs qualité définis par la loi en vue de l'obtention de la certification Qualiopi.

Notre démarche qualité s'appuie notamment sur :

- L'identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé
- L'adaptation du dispositif d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation aux publics de stagiaires
- L'adaptation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement de la formation
- Les conditions d'information du public sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus
- La prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires

La construction du programme

La FACS IDF s'engage à construire une offre de formation répondant aux attentes et besoins des professionnels ciblés. Chaque projet de formation s'appuie sur une étude préalable de la pertinence du sujet abordé et des objectifs de la formation.

Le choix des formateurs

Nous nous portons garants de la pertinence du choix des formateurs, de la mise à jour de leurs connaissances tant dans le domaine abordé au cours de la formation que dans le domaine de l'ingénierie pédagogique.

La pluridisciplinarité est un des éléments essentiels de nos formations. En effet, outre la technicité des intervenants, c'est également leur point de vue qui est recherché.

Évaluation de la satisfaction

En fin de formation, il vous est demandé la mesure de votre satisfaction de la formation suivie. Celle-ci se déroule individuellement. Cette évaluation vous permet de nous communiquer votre avis sur l'organisation de la session et les conditions d'accueil, les objectifs opérationnels qui étaient à atteindre, les méthodes pédagogiques, les moyens et supports utilisés ainsi que les qualités pédagogiques de votre formateur.

A la lecture de toutes les évaluations de satisfaction, votre formateur réalise un compte-rendu qu'il remet au responsable pédagogique de l'organisme de formation afin que l'ensemble soit analysé.

Les appréciations que vous avez formulées font l'objet d'un enregistrement et d'une analyse qualitative de la formation et du formateur au regard des autres sessions réalisées.

L'organisme de formation dispose d'un processus qualité qui prend en considération les éventuels dysfonctionnements rencontrés par les participants afin d'être proactif quant à la solution corrective adaptée tant sur le contenu de la formation elle-même que les conditions de son déroulement.

A ce jour :



(données combinées du 26 novembre 2024 au 28 septembre 2026)

3 – Déroulé d'une formation pour les apprenants & employeurs

Identification des besoins

Les attentes et les besoins spécifiques sont recueillis lors de l'inscription de l'apprenant.

Partie administrative

La pré-inscription se fait par notre catalogue en ligne à l'adresse : <https://facs-idf.catalogueformpro.com>. Merci de bien tenir compte de la date limite d'inscription.

Lorsque l'inscription est validée, la FACS IDF transmet à l'employeur une convention de formation que celui-ci doit retourner signée par ses soins. Il est recommandé de lire avec attention les conditions tarifaires, d'annulation et de désistement (article 3 et 6).

La convocation à la formation est transmise à l'apprenant 2 semaines avant le début de la session, **sous réserve que l'employeur ait bien signé la convention de formation.**

Espace Apprenant sur Digiforma

Dans un souci de digitalisation de son activité de formation, la FACS IDF s'est doté d'une application de gestion : **Digiforma**.

Cette application dispose d'un Espace Apprenant sur lequel se connectent les apprenants afin d'y trouver toutes les informations nécessaires telles que le règlement intérieur, les informations pratiques, etc. Un **lien personnel** sera envoyé à chaque apprenant.

Il sera demandé aux apprenants de se connecter à cet espace pour répondre aux **questionnaires pré et post test** d'évaluation des connaissances.

Une fois la session de formation terminées, les apprenants trouveront également dans leur espace, les supports pédagogiques, **qui ne seront pas envoyés par mail**, ainsi que leur certificat de réalisation. La FACS IDF y intègre également un questionnaire de satisfaction auquel nous vous remercions de prendre quelques minutes pour y répondre pour nous permettre de vous accueillir au mieux.

Déroulé de la formation en présentiel

L'apprenant se présente à la formation à l'heure, en ayant réalisé le **pré-test de connaissance** en amont et signe l'émargement à son arrivée. En cas de retard, prévenir : formation@facs-idf.fr

A la fin de la session, l'apprenant répond au questionnaire **post-test de connaissances** sur son Espace Adhérent.

L'e-learning chez la FACS IDF

Selon le format de votre formation, une partie du parcours peut se dérouler à distance via votre Espace Apprenant individuel, accessible sur la plateforme Digiforma. Cet espace vous permet de retrouver **l'ensemble de vos ressources** pédagogiques, le règlement intérieur, ce livret d'accueil, ainsi que les questionnaires et tests liés à votre formation (pré-tests, post-tests, questionnaire de satisfaction).

Pour vous connecter, il vous faudra un ordinateur, une tablette ou un téléphone disposant d'une bonne connexion internet, ainsi qu'un accès à **l'adresse mail individuelle** professionnelle ayant servi à votre inscription. Votre accès à l'Espace Apprenant reste actif **jusqu'à un an** après la fin de votre formation, sauf durée spécifique précisée dans votre convention.

En cas de besoin, une **assistance** est à votre disposition à l'adresse formation@facs-idf.fr (aux horaires de bureau), qui fait le lien avec le support technique ou votre formateur selon votre demande. La plateforme Digiforma propose également un agent conversationnel intégré pour vous accompagner en autonomie.

Après la session de formation

La FACS IDF envoie à l'apprenant son certification de réalisation, **à condition que celui-ci ait bien répondu aux 2 questionnaires de connaissance pré et post tests.**

Une **facture** correspondant à la participation de vos salariés est transmise à l'employeur dans le cas de formations payantes. Enfin, la FACS IDF recueille également la **satisfaction** de l'employeur 2 mois après la réalisation de la formation pour permettre à ses salariés d'appliquer les acquis de la formation.

4 - Traitement de vos données personnelles

Les informations recueillies dans le cadre de votre inscription sont enregistrées dans un fichier informatisé par la **FACS IDF**. La base légale du traitement est l'exécution du contrat.

Les données marquées par un astérisque dans le questionnaire doivent obligatoirement être fournies. Elles sont conservées pendant une durée maximale de trois ans.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter la **FACS IDF à l'adresse : formation@facs-idf.fr.**

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.



Certification qualité
délivrée au titre des
actions de formation

5 - Contacts

Contactez-nous pour :

- Votre futur projet de formation
- Un besoin administratif ou de suivi de formation
- Un besoin spécifique en lien avec un handicap
- Une question d'ordre technique ou pédagogique
- Une réclamation

formation@facs-idf.fr

01 53 61 07 45

6 -Annexe

Guide du stagiaire

GUIDE DU STAGIAIRE

VOUS ÊTES INSCRITS OU VOUS AVEZ INSCRIT VOS SALARIÉS À UNE FORMATION DE LA FACS IDF

Ce processus stagiaire et employeur permet de détailler les différentes étapes de la formation et leurs temporalités.

Vous avez des questions ?
Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : formation@facs-idf.fr

AVANT LA FORMATION

Inscription via le catalogue de formation

Dès la confirmation de l'inscription par la FACS IDF, la **convention** et les **CGV** sont envoyés à l'employeur
→ 1,5 mois avant la formation

Consulter la date limite d'inscription (site FACS IDF)

A la réception de la convention signée, le stagiaire reçoit sa **convocation** et l'accès à l'**Espace Apprenant**
→ 2 semaines avant la formation

PENDANT LA FORMATION

Le stagiaire se présente à la formation **à l'heure**, avec le **pré-test** réalisé s'il est disponible en amont (rubrique e-learning), et **émarge dès son arrivée** (modalités communiquées pendant la formation)
→ En cas de retard : formation@facs-idf.fr

APRÈS LA FORMATION

Le stagiaire s'assure d'avoir bien **complété le post-test** de la formation (rubrique e-learning)
→ La complétion des pré/post-tests **conditionne la réception du certificat de réalisation de la formation**
Le stagiaire peut également compléter le **questionnaire de satisfaction** (rubrique évaluation)

L'employeur **reçoit la facture** (si formation payante) dès la fin de la session de formation.
→ L'employeur dispose de **30 jours pour régler la facture**

La **satisfaction de l'employeur** à la suite de la formation de ses salariés est évaluée 2 mois après la fin de la formation

ESPACE APPRENANT

Accès à l'espace Apprenant avec l'adresse mail fournie à l'inscription
→ Elle doit être accessible pendant la formation

Le stagiaire prend connaissance des informations pratiques, du règlement intérieur et du programme.
+ **présentation de la FACS IDF** (rubrique e-learning)

En cas de formation en présentiel
→ Prendre connaissance de la **date**, du **lieu** et des **moyens d'accès**

En cas de formation en distanciel
→ Prendre connaissance de la **date**, du **lien de connexion** et du **pré-test** (rubrique e-learning)

En cas de formation en e-learning
→ Prendre connaissance des **dates limites de participation** et de la **rubrique e-learning**

A QUOI RESSEMBLE L'ESPACE APPRENANT ?

Espace Apprenant

Test

Bienvenue dans votre session de formation en cours !

Que trouverai-je dans cet espace ?

Comme indiqué dans la partie "À propos", vous trouverez dans cet Espace Apprenant individuel toutes les informations essentielles à votre formation (date, horaires, lieu) mais aussi un certain nombre d'éléments.

Cet espace vous donne accès à trois types d'éléments : les **documents réglementaires** (règlement intérieur et livret d'accueil), les **questionnaires** (pré-test, post-test et questionnaire)

Évaluations
Vous réservez vos évaluations en attente

Documents
Aucun document disponible

E-learning
Découvrez la FACS IDF ! 0 %
[Accéder au e-learning](#)

Règlement intérieur
[Télécharger](#)

Vos intervenants
Découvrez vos formateurs

Calendrier
Vos prochains événements
AOUT 2026